

	<b>C.E.T. DE BELDERBUSCH</b>	
	<b>Agrément C.E.T. de classe 2 et 3</b>	
	Type de fiche : Autorisation	
	Actualisation : le 16 décembre 2010	
	www.issep.be	

**Thème : Agrément de la S.A. Soneville comme exploitant de décharges de classe 2 et 3**

**DONNEES ADMINISTRATIVES**

<b>Type de législation</b>	Arrêté ministériel
<b>Intitulé</b>	Arrêté ministériel d'agrément de la S.A. Soneville, Hauseter Strass, 25 à 4728 Hergenrath.
<b>Publication</b>	Ministère de la Région Wallonne Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGRNE) Inspection générale de l'Environnement et des Forêts
<b>Référence</b>	-
<b>Titulaire</b>	S.A. SONEVILLE
<b>Date de demande</b>	1 décembre 1987
<b>Signature</b>	29 mars 1988
<b>Entrée en vigueur</b>	29 mars 1988
<b>Conditions</b>	La requérante a présenté tous les documents requis par l'article 29 de l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 23 juillet 1987. Elle présente les moyens techniques et les garanties financières suffisantes.